

Responsable de structure d'accueil petite enfance

Le responsable de structure d'accueil petite enfance dirige une structure d'accueil non permanent pour les enfants de moins de 6 ans.

Le métier

Le responsable de structure d'accueil petite enfance a une forte autonomie pour le fonctionnement et l'organisation de la structure ou du service. Il est garant de la sécurité et de l'accueil des enfants. Il encadre une équipe à effectifs variables, selon la taille de la collectivité, de l'établissement ou de l'équipement. Il travaille en bureau, mais est susceptible d'être en déplacement. Ses horaires sont irréguliers, voire décalés, avec une amplitude variable en fonction des obligations du service public et des astreintes ;

Les activités

- Participer à la définition et la mise en œuvre du projet d'établissement
- Accueillir, orienter et coordonner la relation aux familles ou substituts parentaux
- Développer et animer des partenariats
- Organiser et contrôler des soins et de la surveillance médicale
- Coordonner le projet d'établissement
- Evaluer des projets d'activités socio-éducatives
- Manager la structure
- Animer et piloter l'équipe
- Gérer les ressources humaines
- Réaliser la gestion administrative et budgétaire
- Gérer l'équipement
- Promouvoir la structure
- Réaliser la veille juridique, sanitaire et sociale

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours de sage-femme, de puéricultrice, ou d'éducatrice jeunes enfants.

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME